



Je souhaite inscrire mon enfant pour les périodes suivantes :

- ☐ Du 24 au 28 octobre 2022
- ☐ Du 31 octobre au 4 novembre 2022 (attention le mardi 1^{er} novembre est férié)

Après confirmation d'inscription par mail le 28 septembre, toute inscription est dûe.

Nom et prénom de l'enfant :

Classe :

Date de naissance :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse @ (Obligatoire) pour confirmation :

Téléphone :

- ☐ Mon enfant participe aux activités périscolaires 2022-2023,
mon quotient familial 2022-2023 est déjà calculé
- ☐ Mon enfant ne participe pas aux activités périscolaires,
mon quotient familial n'est pas calculé, je joins l'avis d'imposition + attestation de versement
de moins de trois mois délivrée par la CAF

- ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

le service des sports à utiliser à titre gratuit les photos et supports audiovisuels de mon enfant pour différents supports de communication de la ville (journal municipal, affiches, programmes, site internet) à l'occasion de sa participation aux activités de Pass Sports Vacances.

- ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas
mon enfant à rentrer seul après la séance.

Votre enfant a-t-il un PAI déclaré à l'école pour l'année 2022/2023 ?

- ☐
- Oui
- ☐
- Non

Signature des parents
(pour autorisation et inscription à Pass Sports Vacances)



VILLE DE **BOIS-COLOMBES**

**Pôle Digitalisation des services
et Relations aux usagers**
Service Espace citoyen
Tél : 01 41 19 83 65



www.bois-colombes.fr

Bulletin d'inscription

**à déposer dans les 3 mairies
du sam. 10 au sam. 24 sept. 2022**

Confirmation par mail le mercredi 28 sept. 2022

Activités sportives pour les enfants du CP au CM2

Semaine 1 : du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022

Semaine 2 : du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2022

(attention le mardi 1^{er} novembre est férié)

Une semaine sportive !

Pass sports Vacances propose des activités sportives avec un accueil au complexe sportif Smirlian tous les jours des vacances scolaires de la Toussaint.

De multiples activités seront proposées à vos enfants avec la découverte de plusieurs sports (hand, basket, tennis, badminton, pétéka...), mais aussi ils pourront s'amuser en pratiquant divers jeux (jeux de ballons, jeux de relais, jeux d'attrape...), en allant profiter de la piscine ou en découvrant les activités proposées par le département en dehors de la ville.

La semaine pourra être agrémentée de quelques sorties (par exemple bowling, course d'orientation en forêt, accrobranche, natation, cirque, découverte d'activités sportives par des professionnels...), et le planning d'organisation sera modifié en fonction de celles-ci.

Le programme définitif sera présenté à l'enfant le premier jour de l'activité.

Journée type

Matin :

- Accueil à partir de 9h au complexe sportif Smirlian
- Découverte de différentes activités sportives de 9h à 12h

Pause repas de 12h à 13h30 (prévoir un pique-nique pour les enfants restant sur place)

Après-midi :

- Découverte de différentes activités sportives de 13h30 à 17h

Rendez-vous au complexe sportif Smirlian : 11, av. Renée tous les jours à 9h.

PRÉVOIR :

- un pique-nique et une petite bouteille d'eau ;
- un maillot, bonnet de piscine et serviette ;
- une paire de chaussures de sport d'intérieur.

Renseignements : 01 84 11 74 54

PASS SPORTS VACANCES

Pendant les vacances de la Toussaint, le service des sports propose aux enfants du CP au CM2, des activités sportives toute la journée encadrées par les éducateurs sportifs de la ville et du département des Hauts-de-Seine.

Forfaits 5 jours selon le quotient familial
quel que soit le nombre de jours de présence dans la semaine

Tranche A : 54,15 €

Tranche B : 49,99 €

Tranche C : 45,82 €

Tranche D : 41,66 €

Tranche E : 37,49 €

Tranche F : 33,32 €

Tranche G : 29,16 €

Tranche H : 24,99 €

Tranche I : 20,83 €

Après confirmation d'inscription par mail, le 28 septembre 2022
toute inscription est dûe.

Hôtel de ville - 15, rue Charles-Duflos

Mairie de quartier Mermoz - 102, rue Adolphe-Guyot

Mairie de quartier Les Bruyères - 2, allée Marc-Birkigt

Horaires d'ouverture des mairies :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h.